

# Vers un Géoparc en centre Hérault

Bilan de la phase 1 : 2019 / 2021



Association *Demain la Terre !*

12 boulevard Saint-Louis

34150 GIGNAC

Tél. : 04 67 57 25 44


Contacts : Daniel Oustrain, Directeur

Shona Gravat--Hodan, Chargée de mission Géoparc

décembre 2021\_V1

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 1

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](#)

## Table des matières

Contexte .....	6
<b>Axe 1 : Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche de Géoparc .....</b>	<b>7</b>
1.1. Mobiliser et animer .....	7
1.1.1. Liste de contacts .....	7
1.1.2. Partenariats et lettres de soutien .....	7
1.1.3. Structuration du collectif .....	8
1.1.4. Interactions avec les acteurs locaux .....	10
1.1.5. Organiser des forums ouverts et assises .....	12
1.1.6. Créer des outils de communication pour animer le réseau .....	14
1.2. Définir le portage et la gouvernance de la démarche .....	16
1.2.1. Mise en place du Comité de pilotage .....	16
1.2.2. Réflexions autour du fonctionnement du Géoparc .....	17
1.2.3. Pistes de réflexion sur le portage et la gouvernance .....	18
1.3. Déterminer un périmètre .....	19
1.3.1. Etat initial : un périmètre d'étude .....	19
1.3.2. Périmètre de projet préconisé .....	20
1.3.3. Espaces périphériques en questionnement .....	22
1.3.4. Une démarche qui rayonne sur l'entière du département .....	23
1.4. Création un groupe de travail « Relecture » .....	23
1.5. Participer au réseau des Géoparc .....	23
1.6. Créer des espaces de référence .....	24
1.6.1. Identification de lieux d'accueil .....	24
1.6.2. Espace dédié aux métiers de la pierre .....	25
<b>Axe 2 : Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique .....</b>	<b>26</b>
2.1. Installation d'un comité scientifique .....	26
2.2. Création d'un groupe de travail « Géosites - Patrimoine » .....	26
2.3. Collecter et structurer les données existantes .....	27
2.3.1. Recueillir les données .....	27
2.3.2. L'inventaire des sites géologiques et fiches descriptives .....	28
2.3.3. Evaluation des sites géologiques .....	29
2.4. Définir des actions de préservation .....	31
2.5. Engager des actions de préservation .....	31
2.6. Soutenir et développer la recherche .....	31
<b>Axe 3 : Informer, sensibiliser, éduquer .....</b>	<b>32</b>

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Page | 3

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe Investit dans les zones rurales

3.1. Concevoir et réaliser un programme d’animations grand public.....	32
3.2. Renforcer les compétences et connaissances des parties prenantes.....	33
3.3. Elaborer et réaliser un programme d’animations pour les scolaires .....	33
3.4. Mettre à disposition des ressources .....	34
3.5. Communiquer dans les médias locaux.....	34
3.7. Réflexion autour de la médiation « Mines et carrières ».....	35
3.8. Installation et animation d’un groupe « médiation » .....	36
3.9. Guide géologique.....	36
<b>Axe 4 : Poser les bases de développement d’un géotourisme .....</b>	<b>37</b>
4.1. Installation et animation d'un groupe "Tourisme".....	38
4.2. Développement d'offres touristiques .....	38
4.3. Liens géologie / terroirs / vins.....	38
Figure 1 : Schéma de la gouvernance définie dans la première phase du projet.....	8
Figure 2 : Article publié dans le Midi Libre sur la réunion publique à Octon du 06/12/2021 .....	13
Figure 3 : Daniel Oustrain présentant la démarche lors de la réunion publique d'Octon du 06/12/2021.....	13
Figure 4 : Présentation de Philippe Galant (DRAC Occitanie) lors des Assises Territoriales du 23/01/2020 .....	13
Figure 5 : Atelier n°1 lors des Assises territoriales du 23/01/2020 .....	13
Figure 6 : Exemple de publication sur la page facebook .....	15
Figure 7 : Exemple d'une partie de lettre d'information mensuelle .....	15
Figure 8 : Page d'accueil du site internet.....	15
Figure 9 : Présentation de Daniel Oustrain devant les membres du CoPil (24/09/2021) .....	16
Figure 10 : Mot d'ouverture de la journée du Comité de pilotage par monsieur Requi (24/09/2021).....	16
Figure 11 : Périmètre d’étude de la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault » et sites géologiques ayant fait l’objet de fiches descriptives. (Superficie : 2357km <sup>2</sup> ) .....	20
Figure 12 : Périmètre préconisé (surface : 1898km <sup>2</sup> ) et espaces périphériques en questionnement de la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault ». .....	22
Figure 13 : Présentation de Célmént Cazé lors des Assises Territoriales du 24/01/2020 .....	24
Figure 14 : Table-ronde organisée lors de la RST 2021 avec la présence de Demain la Terre ! pour présenter la démarche.....	24
Figure 15 : Sortie terrain au velvédère de Carlencas-et-Levas avec les membres du GT Géosites.....	27
Figure 16 : Démonstration et atelier taille de pierre organisée dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2020 .....	32
Figure 17 : Stand "Regards croisés sur la pierre" organisé le 26/02/2021 à Saint-Guilhem-le-Désert .....	32
Figure 18 : Article du Midi Libre du 24/05/2021 sur le stand "pierre qui roule...".....	33
Figure 19 : Stand organisé dans le cadre de la circulade vigneronne en Terrasses du Larzac 2021 .....	33
Figure 20 : Article du Midi Libre du 15/09/2020 sur la conférence de paléontologie animée par Rodolphe Tabuce dans le cadre du Géoparc.....	33
Figure 21 : Sortie terrain organisé avec Claude Lesclingand sur le volcanisme du Salagou le 01/02/2020 .....	33
Figure 22 : Animation grand public organisée sur la mine de bauxite de Villeveyrac.....	36

- Annexe 1 : Liste de contacts de la démarche
- Annexe 2 : Conventions de partenariats signées dans le cadre de la démarche
- Annexe 3 : Lettres de soutien à la démarche
- Annexe 4 : Document cadre du Comité Opérationnel
- Annexe 5 : Compte rendu des réunions du Comité Opérationnel
- Annexe 6 : Documents synthétiques bimensuels destinés aux membres du Comité Opérationnel
- Annexe 7 : Compte-Rendu de la réunion public d'Octon du 06/12/2019
- Annexe 8 : Compte rendu des Assises territoriales
- Annexe 9 : Fréquentation des outils de communication mis en place
- Annexe 10 : Dossier de préparation au Comité de Pilotage.
- Annexe 11 : Compte-rendu de la réunion de préparation au Comité de pilotage avec les techniciens des principales collectivités concernées
- Annexe 12 : Compte-Rendu du Comité de pilotage du vendredi 24 septembre 2021
- Annexe 13 : Document cadre du Groupe de Travail « Relecture »
- Annexe 14 : Constitution du GT Relecture
- Annexe 15 : Certificat de participation à la 15ème conférence européenne des Géoparc mondiaux UNESCO
- Annexe 16 : Compte-Rendu de la Réunion des Sciences de la Terre 2021
- Annexe 17 : Invitation au Comité de pilotage envoyée à l'UNESCO
- Annexe 18 : Document cadre du Conseil Scientifique et de Prospective
- Annexe 19 : Liste et fonctions des membres du CSP
- Annexe 20 : Compte-Rendu des réunions du CSP
- Annexe 21 : Document cadre du Groupe de Travail « Géosites - Patrimoine »
- Annexe 22 : Constitution du GT Géosites
- Annexe 23 : Compte-Rendu de la réunion du 02/09/2020
- Annexe 24 : Rapport de stage des étudiants en master 2 BEE
- Annexe 25 : Liste des inventaires et données cartographiques recueillies
- Annexe 26 : Références bibliographiques sur le patrimoine géologique du territoire
- Annexe 27 : inventaire et fiches descriptives de sites géologiques
- Annexe 28 : Méthode d'évaluation des sites géologiques
- Annexe 29 : Evaluation des sites géologiques
- Annexe 30 : Tableau des recensements des études scientifique menées sur le territoire
- Annexe 31 : Liste des animations en lien avec le géopatrimoine en centre Hérault
- Annexe 32 : Recensement des acteurs proposant des animations grand public et scolaires sur le territoire
- Annexe 33 : Contenu des publications de valorisation publiées sur la page facebook du Géoparc
- Annexe 34 : Convention de stage Amélie Pinson
- Annexe 35 : Mémoire de fin d'étude avec présentation des résultats obtenus sur cette mission
- Annexe 36 : Liste des contacts intéressés par la mise en place d'un groupe de travail sur la médiation
- Annexe 37 : Document cadre pour la création d'un Groupe de Travail « Médiation »
- Annexe 38 : dossier de présentation du guide géologique
- Annexe 39 : Productions déjà rédigées dans le cadre du projet de guide géologique de l'Hérault
- Annexe 40 : Lettre de soutien de Demain la Terre ! pour le projet d'itinérance en Terrasses du Larzac
- Annexe 41 : Exemple d'une publication sur la page facebook
- Annexe 42 : Exemple d'une lettre d'information mensuelle de novembre 2021
- Annexe 43 : Revues de presse publiées sur le projet "Vers un Géoparc"

## Contexte

Un géoparc est un espace géographique unifié, avec un périmètre bien défini, comprenant des « géosites » - dont obligatoirement des sites et/ou paysages de portée géologique internationale - gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Un géoparc comprend un certain nombre de sites géologiques remarquables au regard de leur qualité scientifique, de leur rareté, de leur attrait esthétique ou de leur valeur éducative. L'ensemble de ces géosites définit le géopatrimoine du territoire. Un géoparc comprend également des sites dont l'intérêt peut être archéologique, écologique, historique ou culturel. Ainsi, un géoparc ne fait pas uniquement référence à la géologie. Il met en lien le patrimoine géologique avec tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel.

La démarche d'un géoparc repose sur une approche « partant de la base », impliquant les acteurs du territoire et la population, et associant la conservation et le développement durable. La relation entre l'Homme et la Terre y est une composante essentielle. Un géoparc n'est surtout pas une affaire de spécialistes. En favorisant la préservation et la valorisation des géosites, il contribue au développement touristique et économique du territoire mais aussi à l'éducation.

Pour coordonner les actions du géoparc, il faut un organe de gestion ayant une personnalité juridique et en capacité d'accompagner adéquatement l'intégralité du territoire du géoparc.

En 2021, on compte 161 Géoparc répartis dans 44 pays. En France, il y a 7 géoparc : Haute Provence, Luberon, Massif des Bauges, Chablais, Monts d'Ardèche, Quercy, Beaujolais. Pour devenir géoparc, un territoire doit être impliqué dans ce réseau.

Le centre de l'Hérault est pourvu d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche faisant l'objet d'une forte activité touristique. Une des particularités de ce territoire est aussi son patrimoine géologique exceptionnel. On entend ici tous objets et/ou sites symbolisant la mémoire de la Terre, de l'échelle microscopique à l'échelle des paysages. Le sous-sol possède ici une diversité de roches qui permet de suivre 600 millions d'années de l'histoire de notre planète.


Demain la Terre ! a initié une réflexion sur le territoire visant à engager une démarche « vers un géoparc » en Centre Hérault. Si ce projet s'appuie en premier lieu sur l'Inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG) piloté par la DREAL, il se nourrit aussi des différents inventaires, études, événements qui font état de ce patrimoine géologique et des intérêts de le préserver et de le valoriser.

Socle des paysages qui font l'attraction du territoire, cette géologie particulière joue aussi un rôle majeur sur les terroirs viticoles et a largement influencé les aménagements urbains et les activités socio-économiques du territoire. Mines, carrières, mais aussi les constructions et les usages multiples des roches parfois depuis des millénaires (ex : mégalithes ; grottes citernes ; mines de Cabrières) témoignent des liens entretenus entre l'Homme et la pierre. Le Colloque « hommage Paul Ambert - Paysage pour l'Hommes » (octobre 2019, à Cabrières) en sera une belle illustration.

Ce patrimoine géologique ne fait pourtant l'objet de l'attention que de quelques acteurs isolés. Or, l'ensemble des acteurs du territoire et la population pourraient se l'approprier et participer à une dynamique locale valorisant et exploitant cette identité territoriale au bénéfice de tous. S'engager vers la création d'un géoparc est la clef d'une telle dynamique.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 6

## Axe 1 : Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche de Géoparc

Demain la Terre ! a, depuis 2015, échangé avec de multiples personnes physiques et morales susceptibles d'être intéressées par l'ensemble des champs couverts par ce projet. Ce réseau d'acteurs était à formaliser et à animer.

- Objectifs :**
- Mobiliser les différentes personnes concernées et constituer un collectif d'acteurs impliquant aussi les citoyens désireux de participer,
  - Créer du lien entre les acteurs et favoriser l'interconnaissance,
  - Etablir collectivement les intérêts de la démarche tant pour le projet global (intérêt collectif) que pour répondre à des besoins particuliers,
  - Fixer les modes de fonctionnement du collectif,
  - Animer le réseau d'acteurs impliqués dans la démarche.

### 1.1. Mobiliser et animer

#### 1.1.1. Liste de contacts

Pour mobiliser les différentes personnes concernées et constituer un collectif d'acteurs impliqués par la démarche, une liste de contact a été établie. Elle réunit 244 personnes physiques ou morales susceptibles d'être intéressées par l'ensemble des champs couverts par le projet et regroupe divers profils : scientifiques, acteurs de l'éducation, du tourisme, du patrimoine et de l'économie, élus et acteurs locaux, habitants du territoire, réseau des Géoparc.

**Annexe 1 : Liste de contacts de la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault ».**

#### 1.1.2. Partenariats et lettres de soutien

Le projet étant basé sur une démarche participative et conçu dans un cadre multi-partenarial, 2 partenariats ont été créés entre l'association Demain la Terre ! et des structures fortement impliquées dans la démarche pour formaliser leur soutien et leur implication dans diverses instances du collectif mis en place (Cf. 1.1.3.) :

- Syndicat Mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze,
- Grotte de Clamouse Société G. Vila.

**Annexe 2 : Conventions de partenariats signées dans le cadre de la démarche**

Outre ces partenariats, 4 lettres de soutien (*Tableau 1*) au projet ont pu être recueilli en amont de cette première phase de développement :


**Tableau 1 : Liste des lettres de soutien pour la démarche**

Date	Nom	Fonction représentée
18/10/2018	Passieux Marie	Vice-présidente du Conseil Départemental, présidente du Syndicat Mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
28/11/2018	Bousquet Jean-Claude	Docteur en géologie
12/12/2018	David Luc	Docteur en géologie
15/04/2019	Lacroix Jean-Claude	Président de la Communauté de communes du Clermontais

**Annexe 3 : Lettres de soutien à la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault »**

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

### 1.1.3. Structuration du collectif

Le projet « Vers un Géoparc en centre Hérault » propose une démarche constructive basée sur la participation de toutes les personnes – physiques ou morales - concernées qui souhaitent contribuer au projet. Chaque acteur doit pouvoir suivre les actions entreprises, apporter s’il le souhaite sa pierre au projet global, trouver dans cette approche les moyens qu’il recherche pour soutenir son action locale et valoriser ses compétences. Ainsi, les principes de collaboration mis en œuvre donnent à chacun la possibilité de s’investir et de trouver sa place aux côtés d’autres participants. Le mode de fonctionnement de cette première phase du projet a été défini autour de plusieurs instances différentes :

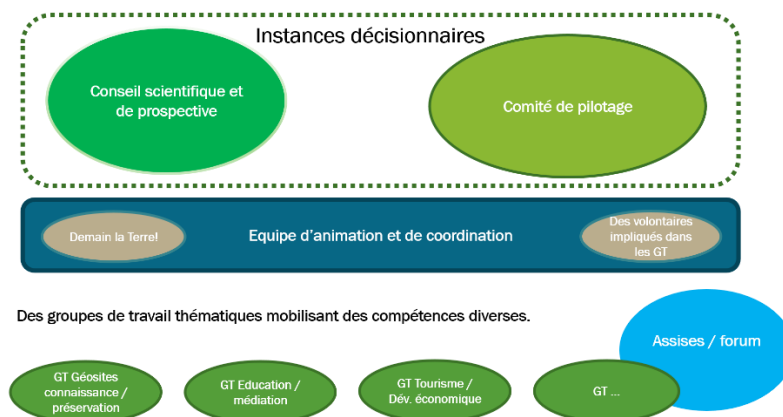


Figure 1 : Schéma de la gouvernance définie dans la première phase du projet

#### 1.1.3.1. Equipe de coordination et Comité opérationnel

A l'initiative du projet "Vers un Géoparc en centre Hérault", l'association Demain la Terre! s'est engagée à en assurer le portage et l'animation jusqu'à ce que le périmètre du Géoparc et qu'une structure porteuse - avec une gouvernance *ad hoc* - soient établis. Depuis sa création en juin 1999, Demain la Terre ! agit en lien avec les différents acteurs publics et privés de ce territoire. Sa fonction d'animation sur le territoire est reconnue par les parties prenantes, tant par les collectivités et syndicats que les associations ou encore les spécialistes des différents secteurs concernés par le Géoparc. L'association a pour missions principales d'éduquer à l'environnement pour un développement durable et de valoriser le patrimoine naturel et culturel sur le territoire.

Demain la Terre ! met donc à disposition du projet son équipe de salariés. Elle est composée notamment de Daniel Oustrain, directeur de l'association et en charge du pilotage du projet ainsi que de Shona Gravat--Hodan, chargée de mission Géoparc et valorisation du patrimoine.

Un Comité Opérationnel est aussi constitué. Il s'agit d'un organe "technique" ayant une fonction de supervision du projet, composé de l'équipe de coordination (salariés de Demain la Terre!), d'un bénévole (géologue et expert en médiation) et des membres de la direction de structures parties prenantes (Grotte de Clamouse, Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, Syndicat de développement du Pays Cœur d'Hérault).

#### Annexe 4 : Document cadre du Comité Opérationnel

Le ComOp a été installé le 8 octobre 2020. Un outil de coordination de projet a été mis en place pour que tous les membres puissent suivre l'avancement des tâches réalisées (Trello). De plus, un document synthétique bimensuel est envoyé pour récapituler les actualités du projet. Enfin, les membres du ComOp se sont réunis pour échanger sur l'avancement du projet et sur les préconisations pour la suite (*Tableau 2*).



Tableau 2 : Réunions du Comité Opérationnel

Date	Lieu	Ordre du Jour
08/10/2020	Novel.id, Saint-André-de-Sangonis	-Présentation des membres, -Mise en place et objectifs du ComOp, -Mise en place du CoPil, -Point sur l'avancement et prochaines étapes
14/12/2020	Visioconférence	-Point sur l'avancement du projet et des étapes à venir
02/03/2021	Visioconférence	-Point sur l'avancement du projet et des étapes à venir
27/05/2021	Association Demain la Terre !	-Points divers, -Retours sur les actions entreprises, -Mise en place du Comité de pilotage, -Organisation du Comité de pilotage.

**Annexe 5 : Compte rendu des réunions du Comité Opérationnel**

**Annexe 6 : Documents synthétiques bimensuels destinés aux membres du Comité Opérationnel**

**1.1.3.2. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est une instance décisionnelle. Il analyse les options présentées par le Comité Opérationnel et décide les orientations stratégiques, en particulier :

-La validation de la liste des géosites et du périmètre du géoparc, sur la base des préconisations du Conseil Scientifique et de Prospective et des productions des groupes de travail,

-Le choix de la structure porteuse la plus appropriée, existante ou à créer, pour assurer la continuité du projet en phase 2 afin d'obtenir la reconnaissance « Géoparc Mondial UNESCO » et assurer la pérennité de la démarche,

-La validation d'un plan de gestion du géoparc pour la phase 2, comprenant la gouvernance, le programme d'action (animation, médiation, préservation, géotourisme, etc.), les moyens financiers et les questions de partenariats.

Le comité de pilotage établi aussi un modèle économique correspondant aux besoins du projet et engageant pluri-annuellement différentes parties prenantes.

La première rencontre du comité de pilotage a été organisée le vendredi 24 septembre 2021 (Cf. 1.2.1).

**1.1.3.3. Le conseil scientifique et de prospective (CSP)**

Installé en mars 2020, le CSP est l'instance garante des aspects scientifiques concernant le Géoparc centre Hérault et l'accompagne dans l'obtention de la reconnaissance de l'UNESCO (Cf. 2.1.).

Il assure différentes missions lui permettant d'apporter son expertise scientifique sur les décisions et actions du Géoparc, de fixer des orientations au regard de son expertise et d'assurer une veille scientifique dans l'objectif de répondre aux besoins du Géoparc.

Le CSP ne se cantonne pas uniquement à assurer une expertise scientifique et technique. Il doit être en capacité d'apporter aussi un éclairage sur les dynamiques territoriales et les aspects socio-économiques. Ce conseil regroupe des scientifiques, experts, chercheurs, universitaires, en activité ou retraité, des spécialistes locaux, ayant une bonne connaissance du territoire dans une spécialité issue des sciences et techniques ou des sciences humaines.

### 1.1.3.4. Les groupes de travail

Afin de permettre l'implication de tous, des groupes de travail se mettent progressivement en place sur divers axes de développement. Ils ont pour objectifs de constituer un collectif en charge d'approfondir les réflexions sur les problématiques et enjeux du projet. Ces Groupes de Travail sont ouverts à toute personne souhaitant apporter sa connaissance du territoire et valoriser ses compétences. Un élément primordial est de rassembler des membres ayant une approche constructive en agissant dans l'intérêt du territoire et désireux de contribuer à une action collective. En ce sens, la participation de tous les acteurs intéressés est recherchée, car outre l'intervention d'experts, un Géoparc vise un développement avec et pour les acteurs locaux.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des instances mises en place dans le cadre de la démarche

Instances	Qui ?	Nombre de participants	Objet
Equipe de coordination	Equipe de salarié Demain la Terre !	2 salariés	Portage et animation de la démarche
Comité Opérationnel (ComOp)	Membres fortement impliqués et ayant une vue globale du projet	7 personnes	Organe "technique" ayant une fonction de supervision du projet
Comité de pilotage (CoPil)		Non formalisé, 43 participants lors du premier CoPiL	Organe décisionnaire des positions stratégiques
Conseil Scientifique et de Prospective (CSP)	Scientifiques, experts, chercheurs, universitaires, en activité ou retraité, des spécialistes locaux, ayant une bonne connaissance du territoire dans une spécialité issue des sciences et techniques ou des sciences humaines.	10 membres	Instance garante des aspects scientifiques concernant le Géoparc centre Hérault et l'accompagne dans l'obtention de la reconnaissance de l'UNESCO.
Groupe de Travail « Géosites - Patrimoine »	Ouvert à tous	20 membres	Approfondir la connaissance d'espaces (les "géosites) concernés potentiellement par le Géoparc.
Groupe de Travail « Relecture »	Ouvert à tous	14 membres	relecture et vérification de certaines productions


### 1.1.4. Interactions avec les acteurs locaux

De nombreux échanges ont eu lieu avec divers organismes (collectivités, associations, acteurs locaux, etc.) afin de répondre aux besoins du projet et de mobiliser les personnes concernées. Ces échanges ont permis de présenter l'actuelle démarche à ces parties prenantes afin d'établir collectivement les intérêts de la démarche tant pour le projet global (intérêt collectif) que pour répondre à des besoins particuliers.

Tableau 4 : Présentation de la démarche "Vers un Géoparc en centre Hérault" auprès de divers acteurs locaux

Date	Qui ?	Où ?
03/03/20	Présentation de la démarche auprès des techniciens de la Communauté de communes du Grand Orb	Bureau de la CCGO (Bédarieux - 34600)
10/03/20	Echanges avec la coordinatrice du Syndicat AOP Terrasses du Larzac (Vanessa Méline)	Novel-id (Saint-André-de-Sangonis - 34150)
20/05/20	Contact téléphonique avec la directrice du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze	Réunion téléphonique
04/06/20	Prises de contact avec F. Casteras, propriétaire de parcelles sur le site géologique du canyon de Lagarel ainsi qu'avec E. Salles	Réunions téléphoniques
04/08/20	Rencontre avec l'animatrice du Pays d'Art et d'Histoire pour la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac (Agnès Veillon)	Bureau de l'association Demain la Terre ! (Gignac - 34150)
07/10/20	Entretien avec Alicia Koch, habitante du territoire	Bureau de l'association Demain la Terre ! (Gignac - 34150)
15/12/20	Entretien avec la directrice du Grand Site Salagou - cirque de Mourèze (Cécile Olive)	Syndicat du Grand Site Salagou - cirque de Mourèze (Clermont-l'Hérault - 34800)
21/12/20	Echange téléphonique avec Sophie Pirkin du Comité Régional de Tourisme Occitanie	Echanges téléphoniques
22/01/21	Echanges avec Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (président et techniciens)	Bureau de la CCVH (Gignac - 34150)
26/01/21	Echanges avec Delphine Josset, photographe et habitante du territoire	Beau de l'association Demain la Terre ! (Gignac - 34150)
08/02/21	Présentation de la démarche auprès des techniciens de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac	Bureau de la CCLL (Lodève - 34700)
24/02/21	Présentation de la démarche auprès du DGS de la communauté de Communes du Clermontois (Yves Zambrano)	Bureau de la CCC (Clermont-l'Hérault - 34800)
01/03/21	Présentation de la démarche au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Clermontois	Bureau de la CCC (Clermont-l'Hérault - 34800)
03/03/21	Présentation de la démarche auprès de membres de la Table Ovale	Grotte de Clamouse (Saint-Jean-de-Fos - 34150)
24/03/21	Echanges avec la coordinatrice du Syndicat AOP Terrasses du Larzac (Vanessa Méline)	Novel-id (Saint-André-de-Sangonis - 34150)
15/04/21	Présentation de la démarche au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	Bureau de la CCLL (Lodève - 34700)
16/04/21	Présentation de la démarche aux techniciens du Grand Site de France Cirque de Navacelles	Visioconférence
21/04/21	Présentation de la démarche au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Grand Orb	Bureau de la CCGO (Bédarieux - 34600)
29/04/21	Présentation de la démarche auprès de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault	Visioconférence
19/05/21	Echanges avec l'Association Des pierres et du Charbon	Musée « Graissessac autrefois » (Graissessac - 34260)

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)
 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 11



Date	Qui ?	Où ?
06/07/21	Présentation de la démarche auprès du Ministère de l'écologie, CNPN, FNPNR dans le cadre de la révision de la Charte du PNR Grands Causses	Hameau de Navacelles (Saint-Maurice-Navacelles, 34520)
08/07/21	Présentation de la démarche auprès des techniciens du Pays Haut Languedoc et Vignobles	Bureau du PHLV (Bédarieux, 34600)
21/07/21	Présentation de la démarche auprès du directeur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (Xavier Beussart)	Visioconférence
08/09/21	Entretien avec Julien Mary de la Maison des Sciences et de l'Homme SUD Montpellier	Visioconférence
13/09/21	Echanges avec les techniciens APN et service patrimoine de la Communauté de communes du Clermontais	Bureau de la CCC (Clermont-l'Hérault, 34800)
11/10/21	Réunion de travail avec les techniciens du Conseil Départemental de l'Hérault	Hôtel du département, Mas d'Alco (Montpellier - 34087)
09/11/21	Présentation de la démarche lors d'un réunion de travail de la lithothèque de l'académie	Lycée Joseph Vallot (Lodève - 34700)
10/11/21	Participation à un voyage d'étude organisé par le syndicat de l'AOC des Terrasses du Larzac pour rencontrer Georges Truc, oenogéologue, et étudier les travaux de valorisation des terroirs	Châteauneuf-du-Pape (84232) et Gigondas (84190)
27/11/21	Présentation de la démarche lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du Mas des Terres Rouges	Salle polyvalente de l'école (Salasc - 34800)

### 1.1.5. Organiser des forums ouverts et assises


L'animation de la démarche "Vers un Géoparc en centre Hérault" est ponctuée de temps forts avec la mise en place de forums ouverts participatifs. Ces temps, propices aux échanges, permettent aux personnes le désirant de s'investir dans le projet.

Réunion public Vendredi 6 décembre 2019 - Octon	
<p><b>Participants :</b> 42 personnes présentes</p> <p><b>Ordre du jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Présentation et échanges sur le projet de Géoparc,</li> <li>-Inventaire des géosites et compléments,</li> <li>-Préparation des assises territoriales sur « éducation à l'environnement, valorisation et préservation du patrimoine géologique », janvier 2020</li> </ul>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Lancement de la dynamique participative,</li> <li>-Enrichissement collectif du travail conduit par le groupe d'étudiants (Master BEE),</li> <li>-Mobilisation de personnes intéressées par le Géoparc,</li> <li>-Appel pour la constitution (et la définition du fonctionnement) de : un Conseil Scientifique, un GT Géosites - connaissances / préservation, un GT Education / Médiation.</li> </ul>

### Annexe 7 : Compte-Rendu de la réunion public d'Octon du 06/12/2019

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 12



Figure 3 : Daniel Oustrain présentant la démarche lors de la réunion publique d'Octon du 06/12/2021



Figure 2 : Article publié dans le Midi Libre sur la réunion publique à Octon du 06/12/2021

## Assises territoriales sur l'Éducation à l'environnement, valorisation et préservation du patrimoine géologique Vendredi 24 janvier 2020 - Octon

**Participants :** 60 personnes présentes

**Ordre du jour :**

- Mots d'ouverture,
- Conférence « 6000 millions d'années d'histoire géologique en centre Hérault » par Jean-Claude Bousquet,
- Témoignage - échanges : « Géoparc Mondial UNESCO : un projet territorial fédérateur mêlant éducation, géotourisme et préservation du patrimoine géologique. » par Clément Cazé,
- Table ronde : Action publique et géopatrimoine par Philippe Galant, Sabine Huet et Cécile Olive
- Ateliers : Patrimoine géologique et éducation en milieu scolaire ; Grand public et patrimoine géologique ; Aménagement des géosites,
- Minis tables rondes : "Regards croisés sur le patrimoine géologique",
- Appel à participation : agir ensemble pour un Géoparc en centre Hérault.

**Objectifs :**

- Echanger sur les enjeux de connaissance et de préservation du patrimoine géologique,
- Faciliter la rencontre et les partenariats entre les acteurs concernés par l'éducation à l'environnement, la valorisation et la préservation du patrimoine géologique,
- Favoriser le développement d'actions collectives pour faire découvrir le géopatrimoine aux scolaires, à la population locale et aux visiteurs.

### Annexe 8 : Compte rendu des Assises organisées dans le cadre du projet « Vers un Géoparc en centre Hérault »




Figure 5 : Atelier n°1 lors des Assises territoriales du 23/01/2020



Figure 4 : Présentation de Philippe Galant (DRAC Occitanie) lors des Assises Territoriales du 23/01/2020

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

### 1.1.6. Créer des outils de communication pour animer le réseau

Afin de faciliter les échanges et les productions collectives, des outils numériques (site Internet, liste de diffusion, réseaux sociaux, ...) sont mis en place et animés par *Demain la Terre* !.

- Objectifs :**
- Communiquer les informations et actualités du projet,
  - Valoriser le patrimoine géologique du territoire,
  - Promouvoir les évènements en lien avec le patrimoine géologique,
  - Mettre en avant les acteurs du territoire et leurs actions entreprises dans la valorisation et préservation du patrimoine géologique,
  - Impliquer les divers acteurs (habitants, associations, visiteurs...).

Outil de communication	Contenu	Fréquentation
<b>Page Facebook « Géoparc Hérault »</b>	Création : 06/03/2020 <a href="https://www.facebook.com/GeoparcHerault">https://www.facebook.com/GeoparcHerault</a>  348 publications : -Géopatrimoine, -Evènement, -Actualités, -Ressources, -Acteurs.	601 abonnés, 525 mentions « J'aime la page ».
<b>Site internet « Vers un Géoparc en centre Hérault »</b>	Création : 27/10/2020 <a href="https://geoparc-herault.fr/?PagePrincipale">https://geoparc-herault.fr/?PagePrincipale</a>  Rubrique « Projet » : présentation du projet, les géoparc mondiaux UNESCO, une démarche collaborative, état d'avancement Rubrique « Acteurs » : personnes ressources, structures associées Rubrique « Territoire » : territoire d'étude, patrimoine géologique, géosites Rubrique « Ressources » : 49 références de ressources concernant les géosciences et le géopatrimoine Agenda : évènements en lien avec le géopatrimoine recensés sur le territoire	575 utilisateurs au total 973 sessions ouvertes 3927 pages vues
<b>Lettres d'information mensuelles</b>	Création : juillet 2020  Actualités du projet Evènements à venir Géosite du mois	203 destinataires

Annexe 9 : Fréquentation des outils de communication mis en place

Annexe 41 : Exemple d'une publication sur la page facebook

Annexe 42 : Exemple d'une lettre d'information mensuelle de novembre 2021

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)


 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)



Figure 7 : Exemple d'une partie de lettre d'information mensuelle

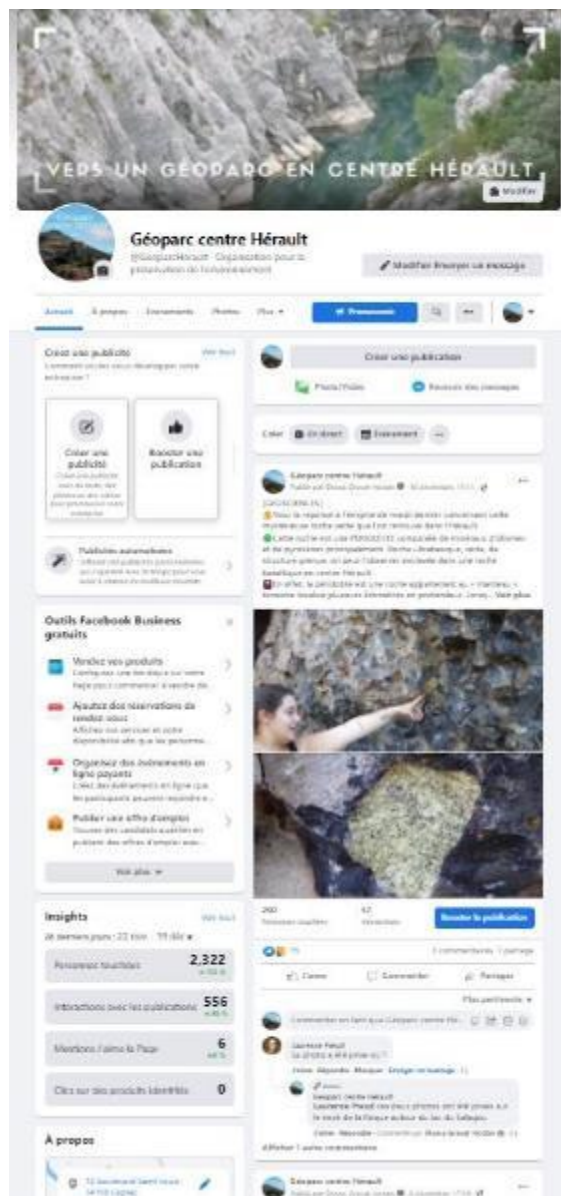


Figure 6 : Exemple de publication sur la page facebook



Figure 8 : Page d'accueil du site internet

Contact et information Géoparc Centre Hérault :  
 Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

[GeoparcHerault](https://www.facebook.com/geoparc.herault)

## 1.2. Définir le portage et la gouvernance de la démarche

### 1.2.1. Mise en place du Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage a été installé le vendredi 24 septembre 2021 lors d'une rencontre organisée sur la commune de Lodève réunissant 43 participants. Cette première rencontre était restreinte aux acteurs publics concernés par la démarche. Les membres du Conseil Scientifique et de Prospective ainsi que le Comité Opérationnel étaient aussi invités.

Au préalable de ce CoPil, un dossier de préparation fut envoyé pour étudier tous les sujets abordés lors de la réunion.

**Annexe 10 : Dossier de préparation au Comité de Pilotage.**

Cette préparation a été complétée, le vendredi 10 septembre 2021, par une réunion regroupant les techniciens des principales collectivités concernées.

**Annexe 11 : Compte-rendu de la réunion de préparation au Comité de pilotage avec les techniciens des principales collectivités concernées**

**Annexe 12 : Compte-Rendu du Comité de pilotage du vendredi 24 septembre 2021**

Tableau 5 : Déroulé de la réunion du 24/09/21 pour l'installation du Comité de pilotage

Horaires	Séquences
14h - 14h10	Accueil des participants
14h10 - 14h50	Visite de l'exposition « Traces du vivant » au Musée de Lodève
14h50 - 15h	Accès à la salle de la médiathèque Confluence
15h - 17h30	Installation du Comité de Pilotage. Cette réunion aura pour objectifs de préciser : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le périmètre,</li> <li>• Le fonctionnement,</li> <li>• Le portage et la gouvernance de ce futur Géoparc,</li> <li>• Le nom du Géoparc.</li> </ul>




Figure 10 : Mot d'ouverture de la journée du Comité de pilotage par monsieur Requi (24/09/2021)



Figure 9 : Présentation de Daniel Oustrain devant les membres du CoPil (24/09/2021)

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)



## 1.2.2. Réflexions autour du fonctionnement du Géoparc

### 1.2.2.1. Une équipe de coordination

Dans le cadre de la démarche en centre Hérault, la structure porteuse du futur Géoparc devra assumer principalement des missions de coordination :

- Animer la dynamique territoriale et les différentes instances,
- Réaliser les actions relevant du cadre général pour le fonctionnement du géoparc qui ne sont pas portées par des collectivités partenaires (ex.: communication portant sur le géoparc, actions de médiation, accompagnement des actions de recherche...),
- Etre garant du suivi et de la mise en œuvre du plan d'action partagé,
- Porter et/ou coordonner des actions déléguées par des parties prenantes du projet,
- Participer aux réseaux national et international des Géoparc.

Il s'agit de constituer une équipe légère (de 2 à 3 salariés selon le besoin), réduite à la réalisation des missions qui ne sont pas déjà portées par les collectivités territoriales.

Cette équipe doit travailler en collaboration étroite avec les services concernés.

Afin d'assurer la continuité de la démarche engagée, Demain la Terre ! accompagne les services du Conseil Départemental de l'Hérault pour mettre en place ce fonctionnement le plus rapidement possible.

### 1.2.2.2. Un plan d'action et des maîtrises d'ouvrage

L'étude en cours sur les géosites doit permettre d'aboutir à des préconisations et des propositions d'actions (Ex.: itinéraire de découverte, supports d'interprétation du patrimoine, aménagement de protection, production d'outils de médiation, ...), faites par les gestionnaires de chaque site, qui seront agrégées dans un plan d'action partagé.

Des actions transversales seront aussi définies. Elles contribueront aux politiques publiques en place (ex. : tourisme, patrimoine, culture, activités de pleine nature, valorisation de l'agriculture...).

Les actions sur les sites géologiques - ou relevant de missions spécifiques - restent bien sous la maîtrise de leurs gestionnaires publics ou privés.

Diverses charges et missions pourront aussi être assumées par des parties prenantes en fonction de leurs compétences.

### 1.2.2.3. Financements possibles


Les éléments financiers sont à travailler en fonction de la structure porteuse, du fonctionnement et du modèle économique adéquate défini par tous les acteurs du territoire.

#### **Budget prévisionnel / an pour la coordination :**

- 100.000 € à 150.000 € (hors actions déléguées par des parties prenantes). De fonctionnement hors actions déléguées aux parties prenantes
- Charges salariales et fonctionnement
- NB : prévoir des coûts de communication plus importants les 1ères années mais pas comptée dedans signalétique qui est à charge du département (car identification à prévoir pour le réseau) mais des coûts de communication ensuite à prévoir.
- Diverses charges peuvent aussi être assumées par des tiers.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

## Financement prévisionnel :

- Europe - ex : projet LEADER actuel, financements Interreg pour le Geopark Armorique
- Etat : possibilité de financement de certaines actions spécifiques par la DREAL.
- Région Occitanie : des actions sont financées pour les PNR actuellement donc serai envisageable pour le Géoparc qui est localisé aussi sur deux périmètre de PNR.
- Département de l'Hérault
- Contributions des intercommunalités ou communes : difficulté de participation pour les collectivités ; possibilité de contribuer matériellement (salariés, locaux...)
- Mécénat : gros potentiel sur ce sujet
- Autres (ex : prestations...)

### 1.2.3. Pistes de réflexion sur le portage et la gouvernance

#### 1.2.3.1. Portage

La structure porteuse est à définir avec l'ensemble du Comité de pilotage. Elle sera l'organe gestionnaire du futur Géoparc en centre Hérault et devra assurer les missions de coordination présentées ci-dessus. Diverses structures ont été envisagées au regard des échanges avec les acteurs du territoire :

**-Département de l'Hérault** : couvre la totalité du périmètre du Géoparc et possède des compétences transversales bénéfiques au développement du projet : service tourisme, environnement, patrimoine...

**-Syndicat de développement du Pays Cœur d'Hérault** : couvre une grande partie du territoire avec 3 intercommunalités (Clermontais, Lodévois et Larzac, Vallée de l'Hérault) sur les 4 principales concernées. Une convention serait à établir avec le Grand Orb et les communes périphériques. Le syndicat mixte étant déjà un syndicat "à la carte", il serait aussi possible de créer un collège des collectivités membres pour cette seule mission.

**-Syndicat mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze** : structure de coordination ayant pour membres 3 intercommunalités sur les 4 principales (Clermontais, Grand Orb, Lodévois et Larzac) ainsi que le Département (majoritaire). Une convention serait à établir avec la Vallée de l'Hérault. Le Grand Site est engagé depuis l'origine du projet et a signé une convention de partenariat avec l'association portant la phase de préfiguration du Géoparc (2020). Les démarches Géoparc et Grand Site sont très proches et complémentaires.

**-Création d'une organisation ou d'une structure *ad. hoc.* :**


- soit sous forme d'association loi 1901 ou de SCIC, qui pourrait ainsi intégrer directement toutes les parties prenantes - dont des acteurs de la sphère privée - dans sa gouvernance,
- soit possibilité de mettre en place une convention d'Entente Intercommunale (ex.: Géoparc de Haute-Provence) pour favoriser la cohérence entre les actions et faciliter le portage administratif de certaines opérations à l'échelle du géoparc. Cela nécessite toutefois qu'une structure soit choisie pour assurer l'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement.

**-Autre ?**

Le comité de pilotage du vendredi 24 septembre 2021 a permis de préciser le portage de la démarche avec une proposition du Département fortement soutenue par l'ensemble des collectivités concernées. Le rôle du département est à l'échelle supra-communal et permettra d'associer tous les acteurs intéressés par la démarche. Le département est donc l'échelon institutionnel qui permettra de porter cette démarche là en y associant de plus les autres sites géologiques qui pourraient bénéficier de cette dynamique. Le département se propose donc porteur du projet « Vers un Géoparc en centre Hérault » avec une gestion et une gouvernance adaptée qui rassemblera les acteurs du territoire avec le maintien des instances déjà installées (Conseil Scientifique et de Prospective, Comité de pilotage).

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Cette proposition est soutenue par madame Passieux, présidente du syndicat mixte du Grand Site Salagou - cirque de Mourèze, monsieur Soto, président du Pays Cœur d'Hérault et de la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, monsieur Coste, représentant de la communauté de communes du Clermontais, monsieur Mathieu, président de la communauté de communes du Grand Orb et monsieur Requi, président de la communauté de communes du Lodévois et Larzac. Ils adhèrent à la cohérence de ce portage par le département, au regard de la multitude des acteurs territoriaux concernés par le périmètre. Cette idée de site « satellites » qui rayonnent autour de ce périmètre central est aussi un bonus. C'est aussi un soulagement pour les collectivités qui auraient eu des difficultés à porter cette démarche, tant sur un plan financier que sur la coordination entre toutes ces entités.

#### 1.2.3.2. Gouvernance

La gouvernance du géoparc est à définir avec l'ensemble des parties prenantes et en fonction du portage de ce futur Géoparc.

Toutefois, il est recommandé de maintenir les instances déjà mises en place (Comité de pilotage, Conseil Scientifique et de Prospective, Comité Opérationnel, Groupes de Travail, Forum) et de conserver la démarche collaborative telle qu'elle est engagée depuis le lancement du projet.

### 1.3. Déterminer un périmètre

#### 1.3.1. Etat initial : un périmètre d'étude

Lors du lancement du projet, un périmètre d'étude élargi a été établi avec les membres du Conseil Scientifique et de Prospective. Il est basé sur les sites géologiques identifiés dans le cadre de l'Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG) ainsi que sur d'autres inventaires scientifiques. Cette zone d'étude tient également compte de sites présentant certains intérêts autres que les spécificités géologiques (ex. : Grands Sites, patrimoines culturels, sites touristiques, etc.).

L'inventaire des sites géologiques recensés et retenus dans ce périmètre est disponible en *Annexe 3*. L'analyse de ces sites, pouvant potentiellement être retenus comme « **géosites** » officiels du futur géoparc, est toujours en cours. Environ 60 fiches descriptives de ces sites ont été travaillées avec l'aide du Groupe de Travail "Géosites - Patrimoine". Ces sites font l'objet d'une évaluation selon des critères qui correspondent aux attentes d'un géoparc.

**L'identité géologique** de ce territoire est définie par :

- des affleurements géologiques de grande qualité, dont la plus grande surface d'affleurement continu de « ruffes » permienes en Europe,
- l'illustration de 600 millions d'années quasiment en continu,
- des sites géologiques reconnus internationalement (12 sites potentiels selon le périmètre qui sera arrêté),
- une diversité d'objets et de processus géologiques.

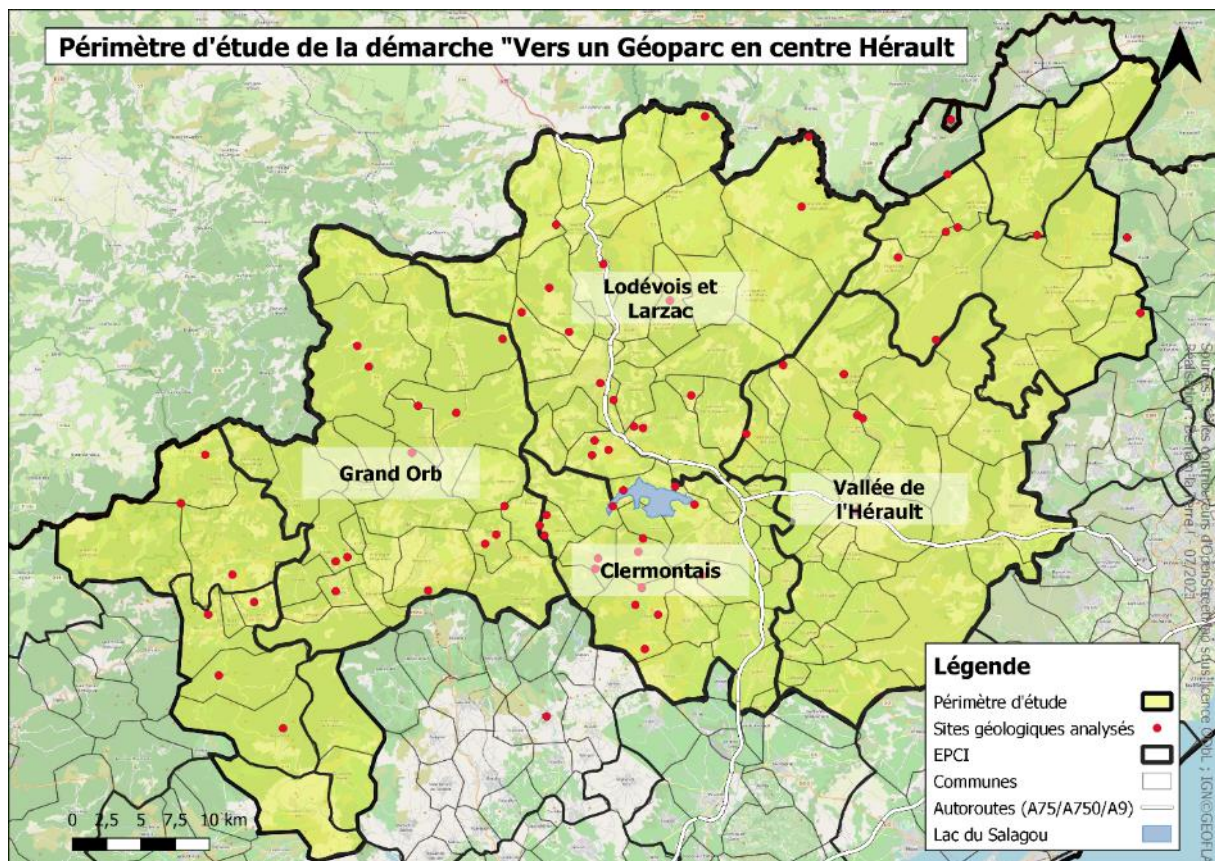


Figure 11 : Périmètre d'étude de la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault » et sites géologiques ayant fait l'objet de fiches descriptives. (Superficie : 2357km<sup>2</sup>)

### 1.3.2. Périmètre de projet préconisé

Un premier périmètre d'étude a été établi en croisant les données scientifiques recueillies avec certains paramètres (ex. : préconisations du Conseil Scientifique et de Prospective ; diversité d'objets géologiques ; illustration de 600 millions d'années d'histoire géologique sur une aire réduite).

**Ce périmètre d'étude a ensuite été affiné en prenant en compte d'autres caractéristiques (autre que scientifiques) :**

- Cohérence administrative,
- Intérêts culturels et patrimoniaux,
- Attraits touristiques,
- Bassins de vie,
- Superficie adéquate pour la gestion du projet.

*In fine*, le périmètre de projet a été établi en se basant sur les limites des groupements de communes intégrés en totalité. Il est à ajuster et à débattre avec les représentants des collectivités territoriales et les parties concernées.

Le périmètre provisoire présenté au Copil s'étend sur un axe Est-Ouest :

#### **Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault**

- Sites d'intérêt géologique remarquables au nord de l'intercommunalité (ensemble des gorges de l'Hérault, montagne de la Séranne),
- Objets géologiques sur la partie sud de ce territoire (faune de vertébrés du tertiaire autour d'Aumelas et formations miocènes/éocènes) illustrant des périodes non visibles dans les autres espaces du géoparc,
- Grand Site de France Gorges de l'Hérault.

#### **Communauté de communes du Lodévois et Larzac**

- Nombreux sites géologiques à fort intérêt scientifique sur l'ensemble de la collectivité (ensemble du bassin permien de Lodève, causses et contreforts du Larzac, massif de l'Escandorgue),
- Un espace muséographique sur le patrimoine géologique : Musée de Lodève,
- Deux Grands Sites : Grand Site de France cirque de Navacelles, Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze,
- Patrimoine Mondial de l'Humanité Causse et Cévennes. Une attention particulière sera portée sur la bonne articulation entre les deux labels UNESCO.

#### **Communauté de communes du Clermontois**

- Nombreux sites géologiques à fort intérêt scientifique au nord de la collectivité (ensembles du bassin permien de Lodève, cause de Mourèze, flanc sud de la Montagne Noire)
- Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
- Le sud de la collectivité comprend des sites d'un intérêt géologique moindre mais présente d'autres caractéristiques qu'il paraît important à prendre en compte (ex. : volcanisme, terroir viticole, sentier de découverte existant...).

#### **Communauté de communes Grand Orb :**

- Nombreux sites géologiques à fort intérêt scientifique sur l'ensemble de la collectivité (ensembles du bassin permien de Lodève, massif de l'Escandorgue, bassin carbonifère de Graissessac),
- Patrimoine industriel à valoriser en lien avec la géologie,
- Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze.

#### **Le Grand Site de France en Projet Salagou - Cirque de Mourèze :**

- La géologie est un des principaux éléments constitutifs de ce paysage classé ; sa connaissance et sa valorisation font partie des enjeux du projet de territoire du Grand Site et de la candidature au label (agriculture, patrimoines, esprit des lieux, valorisation...). L'articulation Géoparc / Grand Site est intégrée.
- Ce Grand Site est au cœur du projet de géoparc.

#### **Limite Ouest :**

- Intégration de 6 communes supplémentaires à l'extrémité ouest du périmètre (Cambon-et-Salvergues ; Castanet-le-Haut ; Rosis ; Mons ; Saint-Martin-de-l'Arçon ; Colombières-sur-Orb) sur les communautés de communes Monts de Lacaune et de la montagne du Haut Languedoc et celle du Minervois au Caroux.
- Ensemble géologique important représenté (flanc nord et zone axiale de la Montagne Noire) avec des ères géologiques et des roches non présentes dans les autres collectivités. Cela permettrait de pouvoir raconter 600 millions d'années d'histoire géologique avec une grande diversité d'affleurements.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)



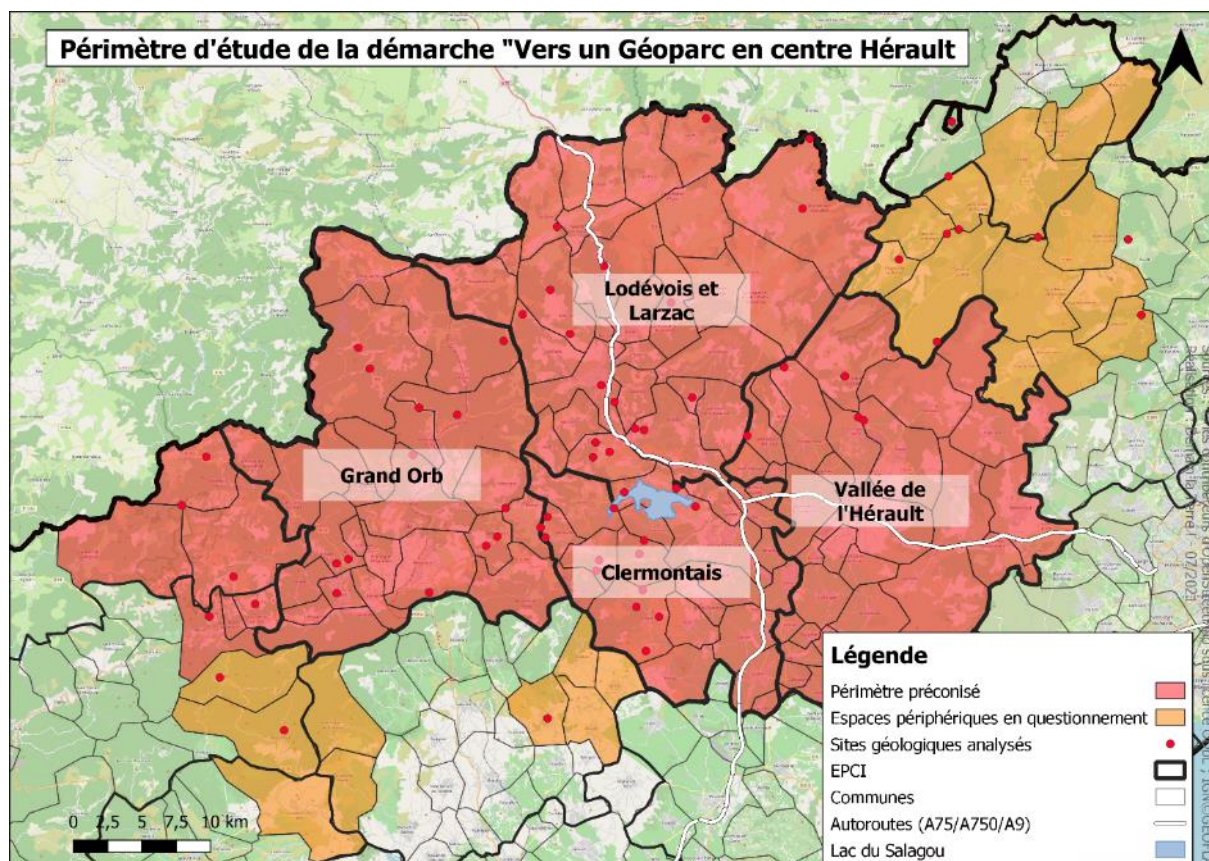


Figure 12 : Périmètre préconisé (surface : 1898km<sup>2</sup>) et espaces périphériques en questionnement de la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault ».

### 1.3.3. Espaces périphériques en questionnement

L'étude réalisée soulève des questionnements présentés ci-après sur trois autres zones qui ont des intérêts géologiques :

#### **Au sud du Clermontais (communes de Gabian, Vailhan, Neffies, Roujan) :**

Non prévue initialement dans le périmètre d'étude élargi, l'intégration de cette zone est à mettre en débat au regard de ses spécificités :

- Histoire de l'exploitation de pétrole à Gabian
- Centre de Ressources d'Éducation au Développement Durable (CREDD) de Vailhan
- Les communes concernées se situent sur la Communauté de communes les Avants-Monts

#### **A l'Ouest (communes de Vioussan, Roquebrun, Cessenon-sur-Orb, Causses-et-Veyran, Saint-Nazaire de Ladarez) :**

- Sites géologiques remarquables illustrant l'histoire pyrénéenne autour de l'arc de Saint-Chinian. Cette étape de l'histoire géologique est peu représentée dans le périmètre préconisé.
- Site d'intérêt international sur la carrière de Coumiac

Les communes sont localisées sur trois intercommunalités différentes.

### **A l'est avec la continuité du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault et le Pic Saint-Loup :**

- Sites géologiques remarquables illustrant l'histoire pyrénéenne autour du Pic Saint-Loup. Cette étape de l'histoire géologique est peu représentée dans le périmètre préconisé.
- Continuité du périmètre du Grand Site de France.
- L'intégration de cet espace induirait une superficie trop importante pour le géoparc et couvrirait des bassins de vie très éloignés. Au regard de l'identité géologique du territoire, il s'avère plus judicieux de privilégier un périmètre s'étendant vers l'ouest afin d'intégrer des éléments géologiques situés dans le Grand Orb et sur des communes plus à l'Ouest.

Concernant ces espaces périphériques, précisons qu'il est possible d'envisager une extension après la labellisation de l'UNESCO. De plus, le Géoparc a pour fonction de servir une dynamique plus large que son périmètre et contribuera de fait à valoriser et à créer des liens avec les autres sites géologiques du département (ex. : la Grande Conque à Agde, Minerve, Saint-Pons-de-Thomières...).

#### **1.3.4. Une démarche qui rayonne sur l'entièreté du département**

La problématique du périmètre est une question soulevée depuis la mise en place du projet.

Ce territoire paraît complexe et le département dans son entièreté est particulièrement riche en sites géologiques. Il y a une perspective de liens à faire entre la dynamique en cours et tous les sites géologiques de l'Hérault.

Ainsi, le périmètre du Géoparc doit être une aire géographique unifiée à affiner selon le périmètre préconisé dont la dynamique pourrait cependant rayonner aux autres géosites du département. Elle est d'autant plus cohérente avec un portage par le département. Cette idée de liens fait avec l'ensemble des sites géologiques du département est une innovation qui pourrait être un avantage supplémentaire pour la candidature.

### **1.4. Création un groupe de travail « Relecture »**

Mis en place en février 2021, ce groupe de 14 volontaires est en charge de la relecture et de la vérification de certaines productions dans le cadre de la démarche. Depuis sa création, le groupe de relecture a assuré la relecture et la vérification de 9 productions (lettres d'informations).

**Annexe 13 : Document cadre du Groupe de Travail « Relecture »**

**Annexe 14 : Constitution du GT Relecture**

### **1.5. Participer au réseau des Géoparc**


Les géoparc sont dans une dynamique de réseau, à l'échelle mondiale et à l'échelle européenne, basée sur le volontariat et soutenue par l'UNESCO. C'est un réseau dynamique où les membres se sont engagés à travailler ensemble afin d'échanger les bonnes pratiques et de participer à des projets communs pour élever les normes de qualité de tous les produits et activités d'un géoparc.

La participation à ce réseau est indispensable pour la labellisation d'un géoparc et est une des clefs de la réussite de la démarche locale.

L'association Demain la Terre a pu participer aux temps forts de ces réseaux et à de nombreux échanges avec ses acteurs afin d'inscrire ce projet dans cette dynamique pour l'y faire connaître et bénéficier des retours d'expériences :

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

-**15<sup>ème</sup> conférence européenne des Géoparks mondiaux UNESCO**, organisée par le Géoparc de Sierra Norte de Sevilla à Séville du 25 au 27 septembre 2019 : l'occasion de suivre les conférences et ateliers proposés par ce réseau ainsi que de rencontrer de nombreux acteurs des Géoparks, notamment sur le réseau français.

**Annexe 15 : Certificat de participation à la 15<sup>ème</sup> conférence européenne des Géoparks mondiaux UNESCO**

-**Invitation du Beaujolais Geopark mondial UNESCO** : Clément Cazé, directeur du Géoparc du Beaujolais, est venu en centre Hérault pour présenter la démarche mise en place sur leur territoire et échanger sur leur expérience lors des assises territoriales organisées le 24/01/2020 (cf. 1.1.5.).

-**GGN Digital Forum** : Participation en visioconférence à une conférence organisée par le réseau international des Géoparks (Global Geopark Network). (Déroulé de l'évènement : [https://globalgeoparksnetwork.org/?page\\_id=4695](https://globalgeoparksnetwork.org/?page_id=4695))

-**27<sup>ème</sup> Réunion des Sciences de la Terre** organisée par la Société Géologique de France du 01 au 05 novembre : participation d'une salariée ainsi qu'un membre du comité opérationnel (Luc David) pour présenter la démarche lors de la table-ronde introductive du forum "Géoparks, médiation et géotourisme" organisée par le Comité National des Géoparks de France en collaboration avec la section Géologie de la SGF. Lors de ce forum, il est aussi prévu des rencontres sur le terrain au cœur du Géoparc Beaujolais.

**Annexe 16 : Compte-Rendu de la Réunion des Sciences de la Terre 2021**

-Invitation et présentation de la démarche à la **section des sciences de la Terre et de la réduction des géorisques de l'UNESCO** par envoi d'un e-mail à Kristof Vandenberghe et Margarete Patzak le 06/08/2021. Ce service est en charge de la reconnaissance "Géoparc Mondial UNESCO".

**Annexe 17 : Lettre d'invitation au comité de pilotage de la démarche envoyée à l'UNESCO**

-**DIGITAL 9th International Conference on UNESCO Global Geoparks** : participation en visioconférence de cet évènement international du GGN (Global Geopark Network) du 14 au 16 décembre 2021.



Figure 14 : Table-ronde organisée lors de la RST 2021 avec la présence de Demain la Terre ! pour présenter la démarche



Figure 13 : Présentation de Clément Cazé lors des Assises Territoriales du 24/01/2020


## 1.6. Créer des espaces de référence

### 1.6.1. Identification de lieux d'accueil

Si de multiples géosites sont recensés sur le centre Hérault (cf. 2.3.2), il est indispensable d'identifier des espaces de référence au sein du Géoparc. Par espace de référence, on entend ici des lieux « phares » de la démarche, où les acteurs concernés mais aussi plus largement toute la population pourra se référer lorsqu'il est question du Géoparc centre Hérault. Il s'agit d'espaces où peuvent être accueillis des publics mais aussi, où les groupes de travail peuvent se retrouver et où des documents sont facilement accessibles aux personnes intéressées.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)



A ce jour, seuls des lieux potentiels sont déjà identifiés comme étant des espaces d'accueil et/ou de promotion du Géoparc :

- Musée de Lodève,
- La Grotte de la Clamouse,
- Maisons de Grand Site (Salagou - cirque de Mourèze, Gorges de l'Hérault, cirque de Navacelles),
- Musées du Clermontais (Graissessac autrefois, four à chaux de la Tour-sur-Orb, les lumières de la mine).

### 1.6.2. Espace dédié aux métiers de la pierre

Il a été étudié l'opportunité de créer un espace physique pour valoriser dans un même lieu les métiers de la pierre et la géologie locale. La pertinence de ce projet a été renforcée avec le succès d'une exposition temporaire intitulée « La pierre et le bâtisseur » réalisée fin août 2018 durant 6 jours à Saint-Guilhem-le-Désert et visitée par plus de 800 personnes. En complément de l'exposition, étaient réalisées dans le village des démonstrations et initiations de taille de pierre, impliquant les stagiaires de la formation « tailleur de pierre » conduite à Plaissan et touchant environ quatre mille personnes (entre 500 et 800 visiteurs / jour).

L'étude d'un tel espace a fait l'objet de réflexions au sein de l'équipe de coordination, en collaboration avec un professionnel de la taille de pierre (Guilhem de Vitot) et le service Culture de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, dans le cadre du projet d'aménagement de l'abbaye d'Aniane.

Ce projet est actuellement encore à l'étude avec les parties prenantes concernées.

Différents lieux sont identifiés pour réaliser ce projet.

## Axe 2 : Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique

### 2.1. Installation d'un comité scientifique

Installé en mars 2020, le CSP est l'instance garante des aspects scientifiques concernant le Géoparc centre Hérault et l'accompagne dans l'obtention de la reconnaissance de l'UNESCO (Cf. 1.1.3.).

#### Annexe 18 : Document cadre du Conseil Scientifique et de Prospective

Composé de 10 membres, le Conseil Scientifique et de Prospective s'est réuni 4 fois depuis sa création :

Tableau 3 : Réunions du CSP

Date	Lieu	Ordre du Jour
04/03/2020	Laboratoire Géosciences Montpellier	-Actualités, informations, -Définition du CSP : objet, mission, fonctionnement, membres, -Identité, périmètre du territoire, nom du Géoparc.
28/04/2020	Visioconférence	-Actualités, informations, -Validation d'un avis de principe pour la demande relative au projet de guide géologique de l'Hérault, -Avis sur la méthodologie de l'inventaire et l'évaluation dans le cadre du Géoparc, -Réflexion sur une liste de Géosites « phares ».
05/11/2020	Visioconférence	-Actualités, informations, -Présentation de la méthodologie utilisée pour l'analyse et l'évaluation des sites géologiques, -Recensement des recherches en cours sur le territoire, -Etat de la Lieude et préconisations, -Identification des sites géologiques sur les massifs de l'Espinouse et du Caroux, -Partenariats Géoparc/Université/Laboratoires
08/06/2021	Novel.id, Saint-André-de-Sangonis	-Accueil, points informatifs et actualités, -Retours sur le point d'avancement, -Préparation du Comité de Pilotage, -Méthodologie et personnes ressources sur le guide géologique de l'Hérault.

#### Annexe 19 : Liste et fonctions des membres du CSP

#### Annexe 20 : Compte-Rendu des réunions du CSP


### 2.2. Création d'un groupe de travail « Géosites - Patrimoine »

Mis en place à partir de l'été 2020, ce collectif de 20 personnes a en charge d'approfondir la connaissance d'espaces (les "géosites") concernés potentiellement par le Géoparc. De par leurs connaissances diverses du territoire, le groupe alimente les réflexions relatives aux actions de valorisation et de préservation du patrimoine géologique. Cela se traduit par des temps d'échanges collectifs pour avoir une vision commune des patrimoines et de partage de savoirs. Cela est aussi l'occasion d'étudier les sites concernés directement sur le terrain tous ensemble.

Ainsi, ce Groupe de Travail est ouvert à toutes personnes souhaitant apporter sa connaissance du territoire afin d'optimiser l'analyse de chaque géosite potentiel sur divers aspects (accessibilité, vulnérabilité, développement local, préservation, intérêt local, etc.) et les préconisations pouvant en découler.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Les membres ont pu se réunir le 2 septembre 2020 pour échanger sur les sites géologiques du territoire. Ce travail s'est ensuite poursuivi numériquement sur des documents partagés et par échange de mail pour apporter tout complément aux fiches descriptives produites sur les sites géologiques (Cf. 2.3.2).

Deux sorties sur le terrain, avec les membres du Groupe de Travail, ont permis de travailler collectivement sur certains sites.

-15 octobre 2020 : sortie terrain au col de la Merquière et sur le site de La Lieude / Malavieille (5 participants),

-29 octobre 2020 : sortie terrain sur la commune de Carlencas-et-Levas puis à la mine de Pioch Farrus sur la commune de Cabrières avec 6 participants et l'accompagnement par l'ACAC Cabrières.



**Annexe 21 : Compte-Rendu de la réunion du 02/09/2020**

**Annexe 22 : Document cadre du Groupe de Travail « Géosites - Patrimoine »**

**Annexe 23 : Constitution du GT Géosites**

**Figure 15 : Sortie terrain au velvédère de Carlencas-et-Levas avec les membres du GT Géosites**

## 2.3. Collecter et structurer les données existantes

### 2.3.1. Recueillir les données

Il existe de multiples données, recensement et inventaires sur différents aspects du patrimoine géologique. De « l'inventaire régional du patrimoine géologique » piloté par la DREAL Occitanie avec la participation de nombreux géologues, au recensement de sites particuliers (ex : carrières de meules) assurés par des bénévoles passionnés, en passant par la cartographie des mines abandonnées ou encore par l'étude des mégalithes locaux, de multiples données sont existantes.

Ces données ont été recueillies et rassemblées pour compléter les connaissances géologiques du territoire. Ces travaux ont fait l'objet d'une étude menée par 4 étudiants en master 2 Biodiversité-Ecologie-Evolution à l'Université de Montpellier pour l'unité d'enseignement « Gestion de projet d'activités : conception et développement » du 06/09/2019 au 10/01/2020. Ils ont été complétés par l'équipe de coordination du projet, le conseil scientifique et de prospective ainsi que par le groupe de travail « Géosites - Patrimoine ».

**Annexe 24 : Rapport de stage des étudiants en master 2 BEE**

Une base de données bibliographique a aussi été créée recensant 47 ouvrages de médiation et 118 publications scientifiques concernant le patrimoine géologique du centre Hérault.


Enfin, les données géographiques sont regroupées dans un Système d'Information Géographique.

**Annexe 25 : Liste des inventaires et données cartographiques recueillies**

**Annexe 26 : Références bibliographiques sur le patrimoine géologique du territoire**

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

### 2.3.2. L'inventaire des sites géologiques et fiches descriptives

Les données rassemblées et traitées, une liste de sites prioritaires a été définie avec les membres du Conseil Scientifique et de Prospective et complétée par les membres du GT Géosites parmi les 105 sites identifiés dans les inventaires. Ces sites « prioritaires » ont fait l'objet d'études plus approfondies afin de créer un total de 62 « fiches descriptives ».

Pour compléter les données existantes (ex : avec des photographies des sites, analyse de la situation actuelle, ajout d'informations manquantes, complément avec des sites non répertoriés), un travail de terrain a été engagé : 14 journées sur le terrain (dont deux dans le cadre du groupe de travail)

Les inventaires ont ainsi conduit une démarche participative, permettant à toute personne de contribuer en fonction de ses connaissances et compétences, avec des personnes référentes en la matière pour chaque domaine concerné.


#### Annexe 27 : inventaire et fiches descriptives de sites géologiques

Tableau 6 : Liste des sites géologiques étudiés sur le terrain

Date	Géosites	Participants
29/01/2020	Mont Redon Belvédère Liausson Presqu'île de Rouens Neck de la Roque La Lieude / Malavielle Cirque de Mourèze Pic du Vissou Villeneuve Grotte de Clamouse Pont du Diable	Shona DLT Daniel DLT
11/02/2020	Musée de Lodève	Shona DLT Stéphane Fouché : Musée de Lodève
06/03/2020	Grotte de Clamouse	Shona DLT
12/08/2020	Presqu'île de la Sure Celles Plateau de l'Auverne	Shona DLT
17/08/2020	Lac du Salagou (baie de Vailhès)	Shona DLT Daniel DLT
22/08/2020	Meulière de la Veyrasse	Shona DLT dans le cadre de l'évènement Grand Public du 22/08/2020
07/09/2020	Pont du Diable Cirque de l'Infernet Saint-Guilhem-le-Désert	Shona DLT
10/09/2020	Canyon du Diable	Shona DLT Daniel DLT Philippe Martin : membre du CSP
15/10/2020	La Lieude Col de la Merquière	Shona DLT GT Géosites

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 28

Date	Géosites	Participants
29/10/2020	Belvédère de Carlencas Mine de bauxite de l'Issart Rouge Cabrières	Shona DLT GT Géosite ACAC Cabrières
05/02/2021	Site pilote des gravières	Shona Thomas Michel (Demain la Terre !)
18/05/2021	Forêt des écrivains combattants Col de la croix de Mounis Chapelle Saint-Eutrope	Shona DLT Jacques Malavieille : membre du CSP
19/05/2021	Graissessac	Shona DLT Association Des pierres et du Charbon
06/07/2021	La baume Auriol Hameau de Navacelles	Shona DLT

### 2.3.3. Evaluation des sites géologiques

Les sites géologiques sont, par la suite, évalués selon une méthodologie définies de faire ressortir les sites géologiques qui se démarquent en fonction des différents piliers attendus par la reconnaissance UNESCO : la valeur scientifique, la géoconservation, la valeur pédagogique, la valeur patrimoniale et le potentiel pour le développement local.

Tous ces documents seront ensuite validés par le Conseil Scientifique et de Prospective pour assurer la rigueur scientifique sur les livrables. La méthodologie appliquée est schématisée en page 30.

**Annexe 28 : Méthode d'évaluation des géosites**

**Annexe 29 : Grille d'évaluation des 62 géosites étudiés**

## Vers un Géoparc en centre Hérault

### PROCEDURE DE DETERMINATION DES GEOSITES ET DEFINITION DU PLAN D'ACTION

#### 1/ Identification des sites d'intérêts géologique

(Inventaires, bibliographie, connaissances du territoire, étude de 4 étudiants en Master BGE, réunion publique de décembre)

#### 2/ Complément de la liste puis sélection de sites définis comme prioritaires par le Conseil Scientifique et de Prospective

Proposition de sites potentiels supplémentaires par le Groupe de Travail « Géosites – Patrimoine »

#### 3/ Préparation de fiches descriptives des sites prioritaires et autres, par l'équipe de coordination (Document de travail)

#### 4/ Complément des fiches par le Groupe de Travail « Géosites - Patrimoine »

-Communication sur les géosites (mise en ligne des fiches descriptives sur [geoparcherault.fr](http://geoparcherault.fr))

-Appel à complément d'information

#### 5/ Formalisation des fiches descriptives (V1) et des préconisations

#### 6/ Formalisation des fiches descriptives (V2)

Formalisation des fiches actions / géosite  
Evaluation et priorisation des sites

Préconisations par les Groupes de travail sur les actions envisagées

Sollicitation de certains « acteurs concernés » (propriétaire et/ou gestionnaire de sites, porteurs de projets identifiés, collectivité) pour :

- ✓ Compléter la description des sites
- ✓ Collecter les informations sur les préconisations / projets existants ou émergents
- ✓ Obtenir la position de principe sur la sélection de sites en tant que géosites du Géoparc
- ✓ Faire le lien entre différents géosites

#### 7/ Avis et validation par le Conseil Scientifique et de Prospective

Ajustement avec les « acteurs concernés »

#### 8/ Formalisation d'un plan d'action concerté

Communication (en ligne + réunion publique) et recueil d'avis

Contact et information Géoparc Centre Hérault :  
Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

#### 9/ Validation par le Comité de Pilotage et par le Conseil Scientifique et de Prospective

Validation du périmètre du géoparc, au regard des géosites retenus et du plan d'action

## 2.4. Définir des actions de préservation

Un géoparc a pour vocation de conserver d'importantes particularités géologiques, et doit étudier et promouvoir des méthodes visant à l'excellence pour leur conservation. Chaque géoparc met en place des mesures de protection et de gestion adéquates, en collaboration avec les universités partenaires, les services géologiques ou les organismes statutaires, conformément aux traditions locales et aux obligations législatives.

Grâce aux inventaires et aux études réalisées sur les sites géologiques, les actions importantes de préservation qui semblent être à réaliser sont définies au regard de l'usage du site, sa rareté, ses intérêts, sa vulnérabilité, les risques associés, le plan de gestion mis en place et les protections juridiques et physiques installées. Ces actions devront être étudiées lors d'un plan d'action partagé par toutes les parties prenantes en prenant appui sur le travail déjà mené dans le cadre de production des fiches descriptives et de l'évaluation des géosites.

## 2.5. Engager des actions de préservation

Nous ne pouvons pas à ce stade préfigurer les actions de préservation qui seront préconisées par le collectif et pouvant être réalisées par les acteurs gestionnaires des sites et les volontaires. La réalisation de certaines actions concrètes de conservation était tout de même opportun à prévoir dans cette phase du projet.

En effet, le passage à l'acte est un élément essentiel pour montrer que la démarche engagée apporte des réalisations concrètes et bénéfiques au territoire. Celles-ci ne pouvant pas être budgétées auparavant, il était proposé en phase 1 de prévoir l'organisation et la réalisation de chantiers participatifs n'incluant pas les coûts éventuels de matériels et matériaux. Au regard de la situation sanitaire et des échanges avec les acteurs gestionnaires de site, cette action n'a pu se réaliser.

## 2.6. Soutenir et développer la recherche

Afin d'accompagner et de favoriser la recherche scientifique sur le territoire, la démarche « Vers un Géoparc en centre Hérault » se doit d'être au contact des chercheurs et laboratoires concernés. Le projet doit pouvoir être vecteur de développement d'études concernant le patrimoine géologique du centre Hérault.


Dans un premier temps, nous recensons les projets de recherches et études en cours ou à venir concernant le patrimoine géologique sur le territoire concerné. Ce questionnaire nous permettra d'identifier les diverses personnes concernées et de commencer une réflexion sur la valorisation de la recherche au sein du territoire.

Une étude de partenariat avec les organismes de recherche est, par la suite, à envisager pour le développement du Géoparc. Des représentants de Géosciences Montpellier et de l'Institut Scientifique de l'Evolution de Montpellier sont associés à la démarche en tant que membres du Conseil Scientifique et de Prospective.

### Annexe 30 : Tableau des recensements des études scientifiques menées sur le territoire

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 31

## Axe 3 : Informer, sensibiliser, éduquer

La démarche géoparc permet de faire connaître un patrimoine géologique souvent méconnu.

Un géoparc organise des activités et fournit une logistique pour transmettre au grand public ainsi qu'au public scolaire des connaissances géoscientifiques et des concepts environnementaux. Cela est rendu possible grâce aux géosites protégés et commentés, mais aussi aux musées, centres d'information, sentiers de randonnée, visites guidées, excursions d'écoles, littérature populaire, cartes géographiques, matériels pédagogiques et expositions, séminaires, etc.

### 3.1. Concevoir et réaliser un programme d'animations grand public

De nombreux acteurs présents sur le territoire propose des animations portant sur les différents aspects du patrimoine géologique. Un programme d'animation portant sur ces sujets devait être conçu et réalisé avec la participation de membres du collectif. Certaines animations ont pu être organisées avec les membres du collectif (10 animations depuis septembre 2019). Cependant, au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la covid-19, le programme commun n'a pu être clairement défini.

Toutefois, sont recensées et communiquées via les outils du Géoparc les animations (non exhaustives) proposées par différents acteurs. Ce recensement a commencé en juillet 2020. Une page du site internet est aujourd'hui dédiée au recensement de ces animations : <https://geoparc-herault.fr/?Agenda>

-10 animations organisées dans le cadre de la démarche Géoparc,

-55 animations Grand Public ont été organisées, depuis septembre 2019, par l'association Demain la Terre ! dans le cadre de son activité d'animation pour le Grand Public.

-119 animations ont été recensés sur le territoire concerné depuis l'été 2020 où le recensement a été mis en place.

**Annexe 31 : Liste des animations en lien avec le géopatrimoine en centre Hérault**




Figure 17 : Stand "Regards croisés sur la pierre" organisé le 26/02/2021 à Saint-Guilhem-le-Désert



Figure 16 : Démonstration et atelier taille de pierre organisée dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2020

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Page | 32





Figure 21 : Sortie terrain organisé avec Claude Lesclingand sur le volcanisme du Salagou le 01/02/2020



Figure 19 : Stand organisé dans le cadre de la circulade vigneronne en Terrasses du Larzac 2021



Figure 20 : Article du Midi Libre du 15/09/2020 sur la conférence de paléontologie animée par Rodolphe Tabuce dans le cadre du Géoparc



Figure 18 : Article du Midi Libre du 24/05/2021 sur le stand "Pierre qui roule..."

### 3.2. Renforcer les compétences et connaissances des parties prenantes

Différentes personnes ressources proposent sur le territoire des sorties sur le terrain. Afin de renforcer les compétences et connaissances de ces personnes sur certains aspects (géologie, animation, histoire...), des temps de formations/échanges seront organisés en fonction des besoins et attentes identifiés.

A ce stade, il n'apparaît pas opportun de proposer de telles formations au regard de la réorganisation actuelle du tourisme sur le territoire.

### 3.3. Elaborer et réaliser un programme d'animations pour les scolaires

Le patrimoine géologique exceptionnel du centre Hérault doit être utilisé comme support dans l'enseignement. Dans le cadre de la démarche, quelques animations proposées par Demain la Terre ! ont été proposées pour le public scolaire. D'autres acteurs proposant des animations sur ces thématiques sont identifiés. Toutefois, en raison de la crise sanitaire et des problématiques territoriales, aucune coordination n'a été entreprise pour le moment pour une offre adaptée aux publics scolaires.

#### Annexe 32 : Recensement des acteurs proposant des animations grand public et scolaires sur le territoire

L'Education Nationale a toutefois été associée à la démarche avec quelques échanges et la présence de représentants du Rectorat au Comité de Pilotage du 24/09/2021.

Des liens ont aussi été créés avec la Lithothèque de l'Académie lors d'une rencontre le 09/11/2021. Ce dispositif proposé par certains professeurs et inspecteurs de lycées et collèges en Sciences et Vie de la Terre propose des outils et recense des sites géologiques pour développer la médiation des géosciences dans les établissements scolaires.

### 3.4. Mettre à disposition des ressources

Les ressources collectées sont portées à connaissance de tous, grâce notamment à des espaces physiques où pourront être consultés différents documents et des espaces numériques (outil collaboratif). Les fiches concernant le patrimoine géologique seront, une fois validée par le conseil scientifique, consultable sur ces outils-là.

Les ressources sont consultables sur le site internet de la démarche sous diverses rubriques mais aussi partagées via des publications de médiation et de valorisation du patrimoine sur la page facebook :

- Une rubrique « Ressources » sur le site internet avec le partage de 51 références sur le patrimoine géologique du territoire,

- Une rubrique « Territoire » sur le site internet avec 3 pages différentes proposant des informations sur le patrimoine géologique du territoire,

- 19 publications facebook sur les acteurs du territoire ou des géoparc et leurs activités,

- 20 publications facebook partageant des ressources disponibles,

- 24 publications sur les sites géologiques du territoire,

- 25 publications sur des thématiques du patrimoine géologique.

**Annexe 33 : Contenu des publications de valorisation publiées sur la page facebook du Géoparc**

**Annexe 41 : Exemple d'une publication sur la page facebook**

**Annexe 43 : Revues de presse publiées sur le projet "Vers un Géoparc"**

### 3.5. Communiquer dans les médias locaux


Il s'agit d'assurer une communication régulière sur la démarche et les acteurs impliqués, à travers les différents médias locaux et les bulletins municipaux.

**Tableau 7 : Articles/publications parues dans les médias et ouvrages sur la démarche**

Média	Typologie	Date de diffusion	Titre
Ouvrage « Salagou - Mourèze... » aux éditions Matorral	Contributions	Depuis 2015	p. 206 : Nature Culture p. 207 : Tous pour un Géoparc en cœur d'Hérault
Midi Libre	Article	25/04/2016	Le projet de géoparc, avant tout une démarche participative
Midi Libre	Article	14/12/2019	Une réunion pour discuter de la protection du patrimoine géologique
Midi Libre	Article	22/01/2020	Nouvelle journée de rencontre pour les assises territoriales
Midi Libre	Article	23/01/2020	Balade volcanique avec Claude Lesclingand

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Midi Libre	Article	28/06/2020	Le GAL fait aussi découvrir les richesses du Lodévois en ligne
Média	Typologie	Date de diffusion	Titre
Midi Libre	Article	15/09/2020	La star planétaire du développement durable, Rob Hopkins, à Gignac
Midi Libre	Article	14/12/2020	Le Salagou et Grand Orb tissent des liens pour l'avenir du territoire
Radio Pays d'Hérault Radio Clapas Radio Campus Montpellier Radio Larzac	Emission radio	Février 2021	L'Eau A la Bouche – A la rencontre du projet de GéoParc en centre Hérault
Midi Libre	Article	24/05/2021	Curieux et passionnés ont fêté la nature avec Demain la Terre !
Midi Libre	Article	08/06/2021	Shona Gravat-Hodan, un besoin de valoriser des lieux « magiques »
Midi Libre	Article	25/07/2021	Le Groupe archéologique Lodévois se retrouve et prépare la rentrée
Midi Libre	Article	07/08/2021	Hérault : dépaysement garanti pour les visiteurs du lac du Salagou
Midi Libre	Article	09/08/2021	A la découverte du patrimoine du Salagou avec Demain la Terre !
Midi Libre	Article	28/09/2021	Géologie : un Géoparc en préparation
Actu.fr	Article	19/10/2021	Hérault : le Pays Coeur d'Hérault candidat pour être un Géoparc Mondial UNESCO

De plus, l'équipe d'animation de la démarche s'est rendu disponible auprès de journalistes afin de promouvoir le patrimoine géologique du centre Hérault :

Tableau 8 : Articles/publications dans les médias sur le géopatrimoine local

Média	Typologie	Date de diffusion	Titre
Magazine « France Culture »	Article	01/21	Explore the Lac du Salagou, a lake like nowhere else in France
ViàOccitanie TV	Reportage vidéo	27/10/21	Partez avec nous en randonnée autour du lac du Salagou !

### 3.7. Réflexion autour de la médiation « Mines et carrières »

L'activité industrielle liée à l'exploitation des ressources géologiques du territoire est un axe d'intérêt pour la valorisation du patrimoine naturel, la médiation des enjeux liées à l'exploitation des ressources et pour l'implication des acteurs du secteur économique du territoire.


Dans le cadre d'un stage de six mois mené dans le cadre d'une cinquième année d'étude d'ingénierie géologue à LaSalle Beauvais, l'association a accueillie Amélie Pinson de février à juillet 2021 dont l'une des missions était d'étudier l'élaboration d'un projet de valoriser « Mines et carrières de l'Hérault ». Ce stage a permis de :

- Recenser les activités passées et actuelles dans ce secteur ainsi que sur les ressources minérales exploitées,
- Identifier des sites pour valoriser cette thématique,
- Créer 24 publications de médiation sur la thématique sur la page facebook de la démarche de Géoparc,

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Page | 35

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

- Identifier et prendre contact avec des acteurs de ce secteur d'activité,
- Visiter 5 exploitations différentes et étudier la possibilité de faire des animations en collaboration avec ces acteurs,
- Création d'un évènement sur la visite de la mine de bauxite de Villeveyrac en compagnie de Dorian Fourrier, directeur général de la société SODICAPEI (5 participants),
- Engager les réflexions autour de la création d'un outil pédagogique sur cette thématique.

**Annexe 34 : Convention de stage Amélie Pinson**

**Annexe 35 : Mémoire de fin d'étude avec présentation des résultats obtenus sur cette mission**



**Figure 22 : Animation grand public organisée sur la mine de bauxite de Villeveyrac**

### 3.8. Installation et animation d'un groupe « médiation »

Pour permettre la participation de tous les acteurs locaux, y compris la population locale, des groupes de travail sont mis en place pour échanger sur divers thématiques. Un groupe « information, sensibilisation, éducation » aura à charge de fixer le développement de l'offre à vocation éducative, en lien étroit avec le groupe « tourisme ». De nombreux acteurs avaient mentionné leur désir de participer à un tel groupe de travail. Au regard de la situation sanitaire liée à la covid-19, la mise en place de ce collectif n'a pu avoir lieu par complexité d'organisation d'un travail en commun. Lors des réunions publiques organisées en 2019 et 2020, 15 participants avaient mentionnés leur souhait de participer à un tel groupe de travail. Ces contacts déjà intéressés ainsi que toute nouvelle personne désireuse de s'investir pourront être sollicités avec un appel à participation pour la suite du projet.

**Annexe 36 : Liste des contacts intéressés par la mise en place d'un groupe de travail sur la médiation**

**Annexe 37 : Document cadre pour la création d'un Groupe de Travail « Médiation »**


### 3.9. Guide géologique

En mars 2020, les éditions Omniscience ont contacté Demain la Terre ! en tant que structure porteuse du projet de « Géoparc centre Hérault » pour la création d'un guide géologique de l'Hérault au sein d'une collection comptant déjà 27 guides : <http://www.omniscience.fr/collections/Guides-geologiques-6/>

Ce guide est destiné aux randonneurs désirant découvrir le patrimoine géologique du département. Un tel guide, réalisé dans le cadre d'une démarche collective, permettrait de créer un support de médiation des géosciences et de valorisation du patrimoine géologique du département de l'Hérault. Il est en adéquation avec les objectifs du Géoparc. Une telle réalisation permettrait donc de fournir de la matière pour la démarche en cours et de créer un projet de médiation scientifique collectif pour la valorisation de notre département.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :  
Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

Page | 36

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

Le Conseil Scientifique et de Prospective a souligné la pertinence de produire un tel ouvrage comme outil de médiation des géosciences. La réalisation de cet ouvrage a débuté avec quelques rédacteurs identifiés et l'équipe de salarié en charge du Géoparc pour la coordination. Amélie Pinson, en stage au sein de l'association (Cf. 3.7.) a consacré une partie de son temps à cette tâche-là.

**Tableau 9 : Liste des tâches à faire pour le guide géologique et avancement (en vert, les parties rédigées, en jaune les tâche en cours de réalisation)**

	Objectifs	Acteurs associés
Itinéraires	Itinéraire 1 : Minerve	Rodolphe Tabuce - CSP / paléontologue
	Itinéraire 2 : le métamorphisme de la montagne Noire	Jacques Malavieille - CSP / chercheur en géosciences
	Itinéraire 3 : Le pic du Vissou	
	Itinéraire 4 : bassin caronifère de Graissessac	Des pierres et du Charbon (association) Stéphane Fouché (CSP / paléontologue - Musée de Lodève) Michel Lopez - CSP / Chercheur en géosciences
	Itinéraire 5 : Carlencas-et-Levas	Luc David - CSP / géologue Bernard Halleux - enseignant SVT retraité
	Itinéraire 6 : cirque de l'Infernet et mont St-Baudille	
	Itinéraire 7 : berges de la Mosson	Luc David - CSP / géologue Jacques Malavieille - CSP / chercheur en géosciences
	Itinéraire 8 : Pic Saint-Loup	
	Itinéraire 9 : Cirque de Mourèze	Luc David - CSP / géologue Philippe Martin - CSP / naturaliste
	Itinéraire 10 : les presqu'îles du Salagou	Luc David - CSP / géologue Jean-Marie Dautria / chercheur émérite en volcanologie
Double-pages	Histoire géologique du département	
	DLT et Géoparc	
	Curiosités paléontologiques	
	Terroirs viticoles	Jean-Claude Bousquet - CSP / chercheur en géosciences
	Mines et carrières	
	Musée de Lodève	Stéphane Fouché (CSP / paléontologue - Musée de Lodève)
	Archéologie	
	Clamouse et sous-terrain	Amaury Engels - Grotte de Clamouse
	Lieude	
	Navacelles	
	Agde	Bernard Halleux
	Méditerranée	Jean-Claude Bousquet
	Bibliographie	
Glossaire		

Annexe 38 : Dossier de présentation du guide géologique


Annexe 39 : Productions déjà rédigées dans le cadre du projet de guide géologique de l'Hérault

## Axe 4 : Poser les bases de développement d'un géotourisme

Un géoparc stimule l'activité économique et le développement durable par le biais du géotourisme. Il favorise le développement socio-économique local par la promotion d'un label de qualité lié à l'héritage naturel local. Il contribue à attirer de nouveaux visiteurs et à diversifier l'offre touristique, en proposant de nouvelles destinations et activités. La démarche géoparc encourage la création d'entreprises artisanales et familiales locales impliquées dans le géotourisme et les produits locaux.

Contact et information Géoparc Centre Hérault :

Demain la Terre ! – 04 67 57 25 44 – [geoparc.herault@gmail.com](mailto:geoparc.herault@gmail.com)

 [GeoparcHerault](https://www.facebook.com/GeoparcHerault)

## 4.1. Installation et animation d'un groupe "Tourisme"

Pour permettre la participation de tous les acteurs locaux, y compris la population locale, des groupes de travail sont mis en place pour échanger sur divers thématiques.

Au regard de la situation sanitaire liée à la covid-19, la mise en place d'un groupe de travail dédié au géotourisme n'a pu avoir lieu par complexité d'organisation d'un travail en commun.

Un groupe « tourisme » sera installé en 2022, avec l'implication du CRTL, du CDTL 34 ainsi qu'avec les offices de tourisme intercommunaux. Seront associés ensuite les acteurs privés.

Il aura à charge de fixer le développement de l'offre à vocation éducative, en lien étroit avec le groupe « information, sensibilisation, éducation ».

Les contacts déjà intéressés ainsi que toute nouvelle personne désireuse de s'investir pourront être sollicités avec un appel à participation pour la suite du projet.

## 4.2. Développement d'offres touristiques

Une première cartographie et inventaire des offres géotouristiques du territoire a été menée (Cf. 2.3.1). Les informations recueillies seront à compléter avec les parties prenantes ayant des compétences dans le développement du tourisme sur le territoire (collectivités, office de tourisme, Hérault Tourisme...).

Il s'agira ensuite de définir de nouvelles offres touristiques basées sur la découverte de sites déjà aménagés ou naturellement accessibles ainsi que sur des activités pouvant être développées et valorisées à court ou moyen terme.

En parallèle, des partenaires des Offices de tourisme intercommunaux (hébergeurs, vigneron, producteurs locaux, prestataires de sports de pleine nature...) seront sollicités pour constituer une offre de produits et services en lien avec des géosites.

Ceci contribuera au développement d'un réseau de partenaires économiques locaux et soutien à la création de nouveaux produits locaux reposant sur l'identité géopatrimoniale.

## 4.3. Liens géologie / terroirs / vins

Les produits de la vigne sont une part de l'économie de l'Hérault importante et font partie de l'identité patrimoniale du territoire. La géologie joue un rôle majeur sur les terroirs viticoles. Ce domaine peut donc être un axe de développement économique, patrimoniale et touristique dans le cadre d'une démarche Géoparc.

Depuis 2020, des échanges ont lieu avec le syndicat AOP Terrasses du Larzac pour envisager des outils de valorisation de la diversité de leurs terroirs. Ces échanges se sont poursuivis par un voyage d'étude organisé par le syndicat à Châteauneuf-du-Pape et Gigondas pour rencontrer Georges Truc, « oenogéologue », et découvrir les travaux qu'il a mené sur ces appellations.

De plus, depuis décembre 2021, le syndicat AOP Terrasses du Larzac porte un projet d'itinérance en Terrasses du Larzac. Demain la Terre ! lui a apporté son soutien dans le cadre de son projet d'activité et du Géoparc.

**Annexe 40 : Lettre de soutien de Demain la Terre ! pour le projet d'itinérance en Terrasses du Larzac**